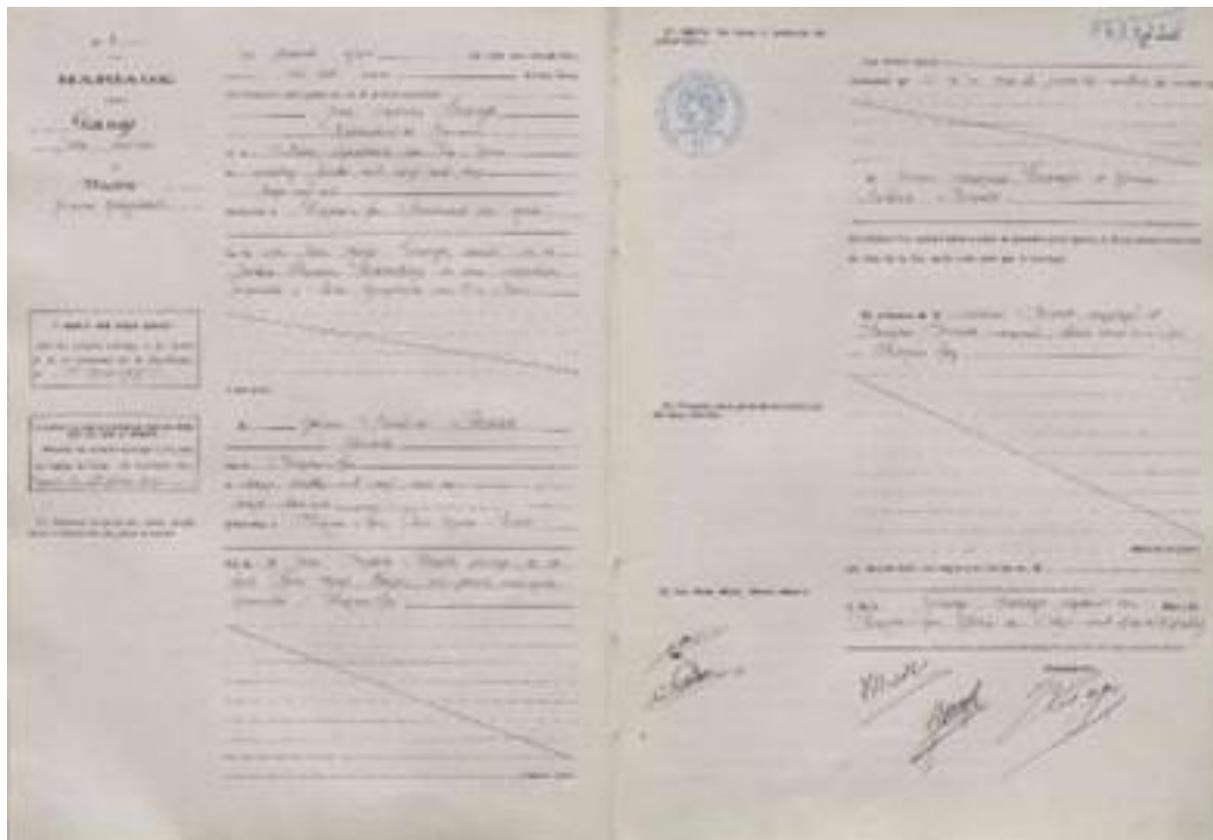


Mariage de Jean Antoine Grange et d'Yvonne Brosse le 1^{er} mars 1935 à Chazelles-sur-Lyon



Transcription : Le 1^{er} mars 1935 à 17h, devant nous ont comparu dans la maison commune,
Jean Antoine Grange, représentant de commerce, né à Saint-Symphorien-sur-Coise le 14 juillet 1905, 29
ans, domicilié à Chazelles-sur-Lyon, boulevard du midi, né de Jean Marie Grange et de Justine Claudine
Grataloup, sa veuve, chapelière, domiciliée à Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône), d'une part,
Et **Yvonne Bénédicte Brosse**, modiste, née à Chazelles-sur-Lyon le 12 octobre 1911, 23 ans, domiciliée à
Chazelles-sur-Lyon, rue Eugène Provot, fille de Jean-Baptiste Brosse, concierge, et de Louise Reine Marie,
son épouse, ménagère, domiciliés à Chazelles-sur-Lyon, d'autre part,
Les futurs époux déclarent qu'il n'a pas été passé de contrat de mariage,
Jean Antoine Grange et Yvonne Bénédicte Brosse, ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour
époux et nous avons prononcé devant la loi qu'il sont unis par le mariage.
En présence d'**Albert Brosse**, employé et **Claudius Brosse**, menuisier, tous deux domiciliés à Chazelles-sur-
Lyon, témoins majeurs, qui, après lecture faite, ont signé avec les époux et nous, Joanny Desage, adjoint au
Maire de Chazelles-sur-Lyon, officier de l'Etat Civil par délégation. Signatures